



## **DÉLIBÉRATION**

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 74  
Nombre de procurations : 7  
Nombre de votants : 81  
Date de la convocation : 16 juillet 2020  
Date de publication : 30 juillet 2020

**Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** P. Antoine, D. Bernardin, P. Blanchet, J.L Bonin, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, B. Chevaux, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, C. Demortier, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, I. Girod, N. Gomet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, M. Hoffmann, L. Jarrot-Mermet, C. Jeanneaux, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix suppléé par M. Le Boudouil, J. Lagnien, J.L Legrand, J. Lepetz suppléée par S. Vivine, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pauvret, A. Pernoux, H. Prat, L. Rabbe suppléé par B. Barret-Paques, J.M Rebillard, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey, J.M Sermier, G. Soldavini, J. Stolz, D. Troncin, P. Verne, P. Viverge, J. Zasempa.

### **GRAND DOLE**

#### **Communauté d'agglomération**

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### **Référence**

N°GD 34/20

#### **Objet**

Désignation des membres du Conseil d'Administration de Grand Dole Habitat

#### **Secrétaire de séance**

Patricia ANTOINE

#### **Rapporteur :**

Jean-Pascal FICHÈRE

**Délégués absents ayant donné procuration :**  
M. Berthaud à S. Champanhet, A. Callegher à J.M Daubigney, J. Gruet à M. Mbitel, P. Jaboviste à A. Douzenel, J.P Lefèvre à J.B Gagnoux, J. Péchinot à C. Bourgeois-République, F. Rigaud à C. Monneret.

**Délégués absents non suppléés et non représentés :**  
C. Chautard, G. Ginet, P. Jacquot.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est la collectivité de rattachement de l'office public de l'habitat GRAND DOLE HABITAT.

Aussi, en application du Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment son article R.421-8, l'organe délibérant de l'établissement public de rattachement doit, lors de sa première réunion suivant son renouvellement, déterminer l'effectif du Conseil d'Administration et désigner ses représentants au sein du Conseil d'Administration, à l'exception des représentants des locataires.

Le nombre des membres du Conseil d'Administration de Grand Dole Habitat est actuellement fixé à vingt-trois, nombre cohérent avec la taille de l'organisme, et dont la composition est précisée par l'article R.421-5 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Sur cette base, treize membres sont les représentants de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale de rattachement désignés par son organe délibérant selon la répartition suivante :

- Six membres élus, désignés au sein de l'organe délibérant ;
- Cinq membres choisis en qualité de personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales ;
- Deux membres au titre de personnalités qualifiées ayant la qualité d'élu d'une collectivité territoriale autre que celle de rattachement.

Parmi les autres membres, outre les représentants de locataires, doivent être désignés :

- Un membre par la Caisse d'Allocations Familiales du Jura ;
- Un membre par l'Union Départementale des Associations Familiales du Jura ;

- Un membre par les associés des collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction dans le département du Jura ;
- Deux membres par les organisations syndicales de salariés les plus représentatives dans le département du siège ;
- Un membre représentant les associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées. Ce dernier est aussi désigné par l'assemblée délibérante de l'EPCI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **FIXE** le nombre de membres du Conseil d'Administration à 23,
- **DÉSIGNE** les 6 membres élus suivants représentant la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, EPCI de rattachement, au sein du Conseil d'Administration de Grand Dole Habitat :

1. Mathieu BERTHAUD
2. Dominique TRONCIN
3. Christine RIOTTE
4. Jean-Luc LEGRAND
5. Françoise DAVID
6. Isabelle DELAINE

Les autres membres seront désignés par voie d'arrêté du Président.

Fait à Dole,  
Le 22 juillet 2020,  
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

- Une copie de la présente délibération sera transmise à :
- Direction Pilotage et Coordination
  - Pôle Moyens et Ressources / Direction des Finances
  - Pôle AAT / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
  - Trésorerie Municipale du Grand Dole
  - Grand Dole Habitat
  - Elus concernés

